

L'Abbaye des vigneronns

Autor(en): **M., Eug.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-27823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les Faunes. — *Messenger Boiteux* de 1778.

L'ABBAYE DES VIGNERONS

Il nous a paru qu'il y aurait quelque intérêt à rappeler — avant les très prochaines représentations de Vevey — les premiers pas de la Fête des Vignerons, et ceux de la confrérie qui l'organise. M. E. Gétaz, rédacteur du *Messenger boiteux*, a bien voulu nous prêter à cette occasion, pour la *Revue historique vaudoise*, quelques bois originaux du XVIII^{me} siècle que l'on conserve précieusement à Vevey. Nous lui en sommes extrêmement reconnaissant.

On ne saura, sans doute, jamais exactement l'origine de la Confrérie des vignerons. Il faut laisser de côté, tout d'abord, les traditions qui la font remonter à l'antiquité romaine. On sait, en revanche, que le vignoble couvrait déjà, au X^{me} siècle, la plus grande partie des environs de Vevey¹. Le Chapitre de Lausanne en possédait une importante fraction et les chanoines veillaient à ce qu'il fût cultivé avec le plus grand soin. Ils faisaient même donner, sans doute essentiellement dans ce but, des leçons aux enfants de leurs vignerons. On peut croire, à plus forte raison, qu'ils donnaient des encouragements, sinon des récompenses, à ceux de ces derniers qui montraient le plus de zèle et arrivaient

¹ Eug. Couvreu, « Vevey des temps lacustres au Moyen âge », *Rev. hist. vaud.*, 1924. — Max. Reymond, « Un rôle de cens pour le Chapitre de Lausanne en l'an mille », *Rev. d'hist. ecclés. suisse*, 1917.

aux meilleurs résultats ; et la célèbre Confrérie de Vevey n'a jamais eu d'autre tâche.

Le premier nom porté par l'association fut celui de Confrérie de Saint-Urbain, du nom d'un pape martyr du III^{me} siècle. Cette circonstance nous montre que la Confrérie existait



Bacchantes et autel. — *Messenger Boiteux* de 1778.

ait depuis un temps indéterminé avant la Réformation. C'est après la conquête bernoise qu'elle se réorganisa et prit le nom d'Abbaye de l'agriculture de Vevey, changé encore, beaucoup plus tard, en celui d'Abbaye des vigneron.

On a écrit souvent que l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons des origines exactes de la Confrérie des vigneron proviendrait du fait que ses archives auraient été complètement consumées lors du grand incendie qui détrui-



Moissonneurs et moissonneuses.

Messenger Boiteux de 1778.



Tambours et Conseiller.

sit une partie de la ville de Vevey en 1688. Il n'en est rien. Le premier registre de procès-verbaux que la société se donna date de 1647 et il existe encore¹. Il s'ouvre par l'inscription suivante :

¹ Eug. de Mellet, *Abbaye des Vignerons de Vevey*, 1881.

« Le vingtième jour de juin, l'an mil six cent quarante sept, sage et prudent Chrétien Montet, sieur abbé de la vénérable *Abbaye de l'agriculture* de Vevey, dite de *St-Urbain*, en continuation de ses courtoisies et libéralités accoutumées, et de sa franche et libérale volonté, a fait pré-



La Grappe de Canaan. — Fête de 1797.

sent à la dite Abbaye du présent livre, pour dans iceluy enrégistrer, minuter et anoter les choses et faicts qui se passeront en dicte Abbaye, pour servir de mémoire à l'advenir, à leur postérité. »

La société ne se composa, jusqu'au commencement du XVIII^{me} siècle, que de vigneronns professionnels. Elle avait pour but de perfectionner autant que possible la culture de la vigne, d'inspecter les vignobles à diverses reprises chaque année, et de récompenser les cultivateurs qui se distinguaient plus particulièrement dans leurs travaux.

La livraison des récompenses se faisait avec un modeste cérémonial. Les sociétaires défilaient ensuite en cortège dans les rues de la ville et se rendaient, de cette manière, soit dans une auberge, soit au « pré Falconnet » — la promenade du rivage actuelle — où les attendait un modeste repas abondamment arrosé.

La société se composait d'un petit nombre de personnes — 28 en 1683 — et la parade pouvait donc passer sans attirer beaucoup l'attention du public. Il en fut autrement au XVIII^{me} siècle. En 1756, 186 confrères participèrent au cortège, et, en 1776, l'Abbaye comptait 345 membres.

D'autres raisons encore décidèrent la population à se grouper sur le passage du cortège. Dès le commencement du XVIII^{me} siècle, on y adjoignit des enfants portant des

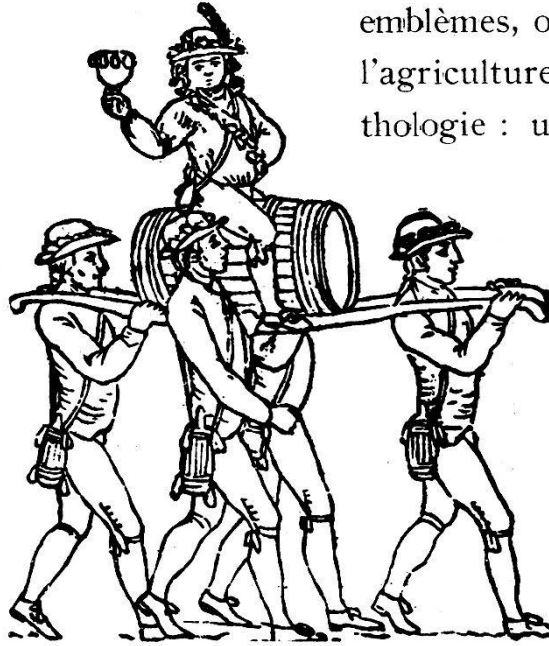
emblèmes, ou attributs des travaux de l'agriculture, de la vigne et de la mythologie : un saint Urbain, une Charité, un Bacchus, une

fourche, un fossoir, etc.

En 1753, on comptait 41 marmousets ou porteurs d'attributs.

En 1730, pour la première fois, on vit à la parade un Bacchus représenté par un jeune homme et

en 1747, un garçon boucher eut l'honneur de

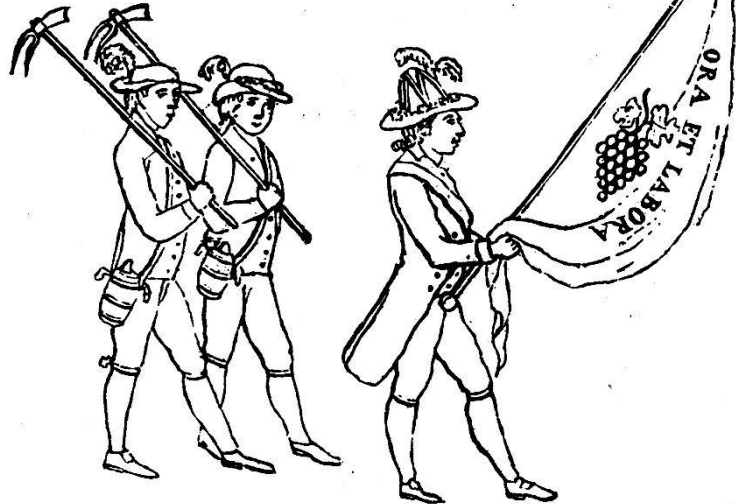


Bacchus. — Fête de 1797.

personnifier la déesse Cérés. Dès lors, le nombre des personnages représentant les travaux de l'agriculture et de la vigne alla rapidement en augmentant et il fallut ajouter un orchestre qui, en 1755, comprenait huit musi-



L'Abbé de la Confrérie.
Fête de 1797.



Le drapeau de la Confrérie. — Fête de 1797.
Ce drapeau existe encore.

ciens. C'est en 1778, semble-t-il, que l'on vit pour la première fois des faunes et des bacchantes, de même que d'autres danseurs et danseuses. Enfin, en 1791, une femme fut admise à représenter la déesse Cérès et, six ans plus tard, on lui adjoignit une compagne, la déesse Palès. En 1797, le cortège eut pour la première fois le caractère et l'organisation qu'il a conservés dès lors dans ses grandes lignes, avec ses quatre troupes : du printemps ou de Palès, de l'été ou de Cérès, de l'automne ou de Bacchus, et de l'hiver, chacune avec son corps de musique particulier. On construisit aussi une estrade et le spectacle se concentra de plus en plus sur l'arène de la Place du Marché.

On sait que la Fête des Vignerons a été célébrée dès lors en 1819, 1833, 1851, 1865, 1889 et 1905 ; toutes, laissèrent le souvenir le plus lumineux dans la mémoire des spectateurs. Celle de cette année ne leur cédera en rien. Au contraire.

Eug. M.

LES PRÉSIDENTS DU GRAND CONSEIL

Deux noms doivent être ajoutés à la liste des présidents du Grand Conseil que nous avons publiée dans notre numéro de mai.

En 1873, Louis Chuard, choisi le 5 mai comme président par le Grand Conseil, fut élu, le 8 du même mois conseiller d'Etat et remplacé à la présidence pour l'année 1873 - 1874 par *Aymon de Gingins-La Sarraz*.

Un fait semblable se produisit en 1881. Jules Brun, élu le 2 mai comme président du Grand Conseil, fut remplacé comme tel par *Marc Marguerat*, de Lutry, après son arrivée au Conseil d'Etat, le 24 août de la même année.

Dans la liste des présidents et pour les années 1839, 1840, 1842 et 1844, lire de Miéville, Louis.
